



**ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE SKI ACROBATIQUE**

Mardi 30 septembre 2014, 19h00

Lieu : Days Inn Berthierville,
760 rue Gaboury, Berthierville QC J0K 1A0

TEL : 1888-FORMULE1

info@daysinnberthier.com

1. Mot de bienvenue

Ouverture de l'assemblée à 19h10. Christine Lamoureux souhaite la bienvenue à tout le monde.

2. Vérification des présences et du quorum

Présents :

Christine Lamoureux (FQSA)
Danielle Gingras (FQSA)
Alain Bertrand (St-Sauveur et FQSA)
Alain Laroche (FQSA)
André Bety (FQSA et Mont Ste-Anne)
Dany Lefebvre (FQSA et Mont Gabriel)
Nicolas Fontaine (Le Relais et Equipe du Québec de saut)
Guillaume Turgeon (EQ Bosses)
Claudine Gélinas (FQSA)
Marie Annick Bédard (FQSA)
Guy Desharnais (Val St-Côme)
Isabelle Guy (Parent Équipe du Québec)

Le quorum est constitué de tous les membres présents.

3. Adoption de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité, proposé par Isabelle Guy, secondé par Guy Desharnais

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 septembre 2014

Proposé par Monsieur Alain Bertrand. Dany Lefebvre seconde. Le PV est adopté à l'unanimité.

5. Rapport de la présidente de la FQSA

Madame Christine Lamoureux fait un résumé de la saison. Elle souligne que la fédération est préparée pour la période post Sochi et qu'elle compte maintenir et doubler les efforts pour continuer d'être performants. Elle souligne le fait qu'il y a



eu beaucoup de sang nouveau au cours de l'année 2013-2014 ; nouveaux membres de CA, nouvelle DG, nouvelle présidente.

Elle souligne l'embauche de Claudine Gélinas comme coordonnatrice au développement afin de favoriser le soutien aux clubs et peaufiner l'offre de service. Madame Lamoureux remercie les bénévoles pour leur implication tout au long de la saison et à tous les niveaux.

6. Rapport de la directrice générale

La directrice générale, Marie-Annick Bédard présente le résumé de son rapport annuel et mentionne que le rapport est disponible pour consultation sur le site de la FQSA. Toutes les données présentées par Madame Bédard se retrouvent dans le rapport annuel disponible sur le site web de la FQSA.

Marie Annick Bédard présente les données relatives aux membres de la FQSA (données disponibles sur le site de la FQSA). La croissance pour 2013-2014 est essentiellement reliée aux nouveaux membres de la discipline du Slopestyle.

Au niveau de la formation des entraîneurs, elle souligne que les clubs ont pris les mesures nécessaires pour avoir des entraîneurs formés et qualifiés tel que demandé par l'ACSA. La date butoir pour compléter les formations étant fixée au 31 décembre 2014, les clubs sont en bonne voie pour être fonctionnels en 2014-2015. Le programme Acro-Can s'applique de mieux en mieux dans les clubs. Quelques outils manquent encore, mais des mesures seront mises en place suite aux recommandations.

Marie Annick explique que la FQSA continue de travailler en collaboration avec des comités de travail, comités d'officiels et comités de règlements. Cette formule permet de développer les meilleurs outils et prendre des décisions en fonction des gens qui viennent du terrain et de la communauté.

Sur une note personnelle, Madame Bédard, de retour après un congé de maternité de 9 mois, termine sa présentation en soulignant le travail accompli par la FQSA, tant par le CA que par sa remplaçante, Claudine Gélinas, au cours de la saison 2013-2014.

Madame Danielle Gingras, juge en chef du Québec, est invitée à présenter son rapport annuel. Madame Gingras souligne qu'au Québec, il y a de plus en plus de parents qui s'impliquent au niveau des juges. Une problématique remarquée est que les parents se retirent souvent au moment où leur enfant arrête la compétition. Ce qui fait qu'il est difficile de garder les juges plus qualifiés dans le système, du à leur retraite, parfois hâtive. En tout, 62 personnes ont suivis une formation de juge depuis les 3 dernières années. Son rapport complet est disponible sur le site de la fédération.



Monsieur Guillaume Turgeon, est invité à présenter le rapport annuel de l'équipe du Québec de Bosse. Le programme va bien, quelques recommandations ont été faites, le rapport est disponible sur le site de la FQSA.

Nicolas Fontaine, est invité à présenter le rapport annuel de l'équipe du Québec de saut, le partenariat avec l'équipe canadienne continue de rouler, le programme va de mieux en mieux, il est possible de le consulter sur le site de la FQSA.

Présentation des états financiers par la directrice générale. Marie Annick Bédard précise qu'une somme importante vient du ministère, cependant, elle explique qu'une partie importante des budgets ministériels est reversée aux différents centres nationaux et en retour pour la Coupe du monde. Les états complets sont disponibles en ligne au sein du rapport annuel.

7. Lecture et adoption d'un amendement aux Statuts et règlements

Christine Lamoureux poursuit avec la présentation d'un amendement aux règlements et procédures de la fédération québécoise de ski acrobatique. La modification de l'article 3,7 est publiée dans le règlement (Voir annexe). La modification est proposée par Guy Desharnais et secondée par Isabelle Guy.

8. Varia

9. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée à 8h25 par madame Isabelle Guy et secondée par Dany Lévesque

Christine Lamoureux, présidente

ANNEXE 1



Amendement aux Statuts & Règlements de la FQSA – Juillet 2014 **Proposition de modification (ajout en rouge) – entérinée à l'AGA du 30 septembre 2014.**

Extrait des Statuts & Règlements - Section 3 : Conseil d'administration

3.5 Administrateur discrétionnaire (1 membre)

L'administrateur discrétionnaire est nommé par le Conseil, suite à une étude des candidatures reçues au Conseil ou proposées par le Conseil.

3.6 Administrateurs indépendants (2 membres)

Les administrateurs indépendants sont nommés par le Conseil, suite à une étude des candidatures reçues au Conseil ou proposées par le Conseil. En aucun temps, ces administrateurs ne pourront être membres d'un conseil d'administration- comité exécutif d'une région associative, d'un conseil d'administration- comité exécutif d'un centre d'entraînement de ski acrobatique ou d'un conseil d'administration- comité exécutif d'un club affilié à la Corporation. Il est également entendu qu'un administrateur indépendant ne pourra être parent d'un membre de l'Équipe du Québec.

3.7 Administrateurs régionaux (4 membres)

Les administrateurs régionaux sont élus par leur région respective selon le modèle suivant :

- 2 représentants de Skibec Acrobatique
- 2 représentants d'Acroski Laurentides

Un maximum d'un seul administrateur régional par région pourra être parent d'un membre de l'Équipe du Québec, **exclusion faite des parents d'un athlète de l'Équipe du Québec de saut (amendé Juill. 2014).**